



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire

CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité :

MARCK

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	Lotissement *	ZAC *	Autre (préciser)	Autre (préciser)	Autre (préciser)
Budget primitif 2018	X								
Compte administratif									
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
Compte de gestion									
Délibération d'approbation du compte de gestion									
Budget supplémentaire									

* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président	Cachet de la préfecture de la sous-préfecture de réception
<p>Le Maire,</p>  <p>Coïncide NOEL</p> 	

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2018

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Elle sera disponible sur le site internet de la ville.



Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il doit être voté pour l'année civile et avant le 15 avril.

Le budget doit obligatoirement être équilibré en fonctionnement et en investissement. Il doit dégager des ressources suffisantes à son fonctionnement (épargne ou autofinancement) pour assurer en priorité le remboursement de la dette et financer les investissements de la commune.

Le budget primitif de la commune a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services. Il est présenté avec la reprise des résultats de 2017.

1) Priorités du budget

L'élaboration du budget primitif 2018 s'est faite sur les priorités suivantes :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services
- Une diminution du taux de la taxe du foncier bâti
- Privilégier les investissements non générateurs de frais fonctionnement afin de préserver les marges de manœuvres financières futures de la commune
- Un volume de dépenses d'équipement de 4,7 millions d'euros
- Une recherche active de subventions auprès de nos partenaires (l'Etat, le Département, la Région, la CAF, Grand Calais Terres et Mers...)
- Le maintien d'un niveau d'autofinancement important de 2 198 738 €
- Un recours à l'emprunt limité au financement des travaux de l'aménagement de la Place de l'Europe et à l'acquisition de l'immeuble rue François Jobert.

2) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 10 368 939 € soit un budget en hausse de 0,92 % par rapport à celui de 2017 (10 274 412 €).

Les prévisions prennent en compte :

- la maîtrise des charges à caractère général : - 12,5 % par rapport à 2017
- la mise en œuvre d'une nouvelle aide « allocation logement » pour les étudiants
- le maintien des différentes bourses (permis de conduire, accession à la propriété, mobilité internationale)
- la continuité du soutien aux associations locales
- la mise en place du dispositif de recueil des cartes d'identité et de passeports
- le renforcement des services municipaux et la mise en place de l'indemnité compensatrice versée aux agents municipaux pour compenser en partie la hausse de la CSG
- la prévision de crédits pour d'éventuelles dépenses imprévues
- la réforme sur la taxe d'habitation
- la baisse du taux de la taxe du foncier bâti (- 1,32 %)

Les dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP		
		2017	2018	Variation
011	Charges à caractère général	2 486 242,00	2 174 690,00	-311 552,00
012	Charges de personnel	5 276 000,00	5 346 000,00	70 000,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	37 455,00	31 455,00
65	Autres charges de gestion courante	1 275 450,00	1 280 222,00	4 772,00
66	Charges financières	231 000,00	252 000,00	21 000,00
67	Charges exceptionnelles	44 400,00	70 400,00	26 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	363 212,00	363 212,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 319 092,00	9 523 979,00	204 887,00
023	Virement à la section d'investissement	688 570,00	560 000,00	-128 570,00
042	Opérations d'ordre - transfert entre sections	266 750,00	284 960,00	18 210,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		955 320,00	844 960,00	-110 360,00
TOTAL		10 274 412,00	10 368 939,00	94 527,00

Le chapitre 011 : les charges à caractère général : il s'agit des dépenses pour le fonctionnement des structures municipales et des services. On constate une baisse de 12,5 % par rapport à 2017 liée essentiellement à l'ajustement des crédits pour la maintenance du chauffage des bâtiments communaux et le fonctionnement de la structure de la Maison Petite Enfance, à la fin des TAP, à la suppression du service « assistance population » et des crédits pour des festivités de 2017 non reconduites en 2018.

Le chapitre 012 : les charges de personnel : ce chapitre retrace l'ensemble des dépenses liées au personnel (les salaires et les charges). On constate une hausse de 1,33 %. Les prévisions prennent en compte le renforcement des services municipaux comme le recrutement d'un juriste et d'agents contractuels à temps non complet pour compenser la fin des contrats aidés, le reclassement indiciaire des agents de catégories A, B et C ainsi que des contractuels, les évolutions de carrières

propres à la fonction publique territoriale (glissement vieillissement technicité) et l'indemnité compensatrice versée aux agents pour compenser en partie la hausse de la CSG.

Le chapitre 014 : atténuations de produits : il s'agit des pénalités relatives au déficit de logements sociaux et des dégrèvements de la taxe d'habitation sur des logements vacants.

Le chapitre 65 : les autres charges de gestion courante : on constate une légère progression de 0,37 %. La contribution au SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours) est en hausse. A l'inverse, les subventions prévues pour les budgets annexes sont en baisse du fait de la diminution du nombre des familles adhérentes à l'épicerie sociale.

S'agissant des subventions aux associations qui contribuent quotidiennement à rendre la commune accueillante et attractive, le budget prévisionnel est en hausse du fait de la prévision de crédits pour d'éventuelles attributions en cours d'année.

Le chapitre 66 : les intérêts de la dette : ce chapitre concerne les charges d'intérêts. La hausse est liée au nouvel emprunt contracté pour l'opération de l'aménagement de la Place de l'Europe et des rues adjacentes.

Le chapitre 67 : les charges exceptionnelles : ce chapitre concerne essentiellement les dépenses liées aux bourses et prix comme les allocations versées aux étudiants et aux bacheliers « mention très bien », les dictionnaires distribués aux enfants du cours moyen dans les écoles élémentaires ainsi que l'achat de coupes et de trophées. Ce chapitre est en hausse du fait de la mise en place d'une nouvelle aide « allocation logement » pour deux années scolaires (2017/2018 et 2018/2019) et à l'accroissement du nombre de bénéficiaires pour les autres allocations.

Le chapitre 022 : les dépenses imprévues : les crédits inscrits à ce chapitre sont destinés à couvrir de nouveaux besoins qui apparaîtraient durant l'année.

Les chapitres 023 et 042 : il s'agit de l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement qui sera affecté à la section d'investissement pour le remboursement de la dette et le financement des opérations d'équipement.

Les recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP		
		2017	2018	Variation
013	Atténuations de charges	126 800,00	56 500,00	-70 300,00
70	Produits de services	731 900,00	695 310,00	-36 590,00
73	Impôts et taxes	5 166 396,00	4 766 934,00	-399 462,00
74	Dotations et participations	3 643 195,00	3 920 200,00	277 005,00
75	Autres produits de gestion courante	36 500,00	40 950,00	4 450,00
76	Produits financiers	630,00	541,00	-89,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	24 000,00	14 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	23 300,00	23 300,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 738 721,00	9 527 735,00	-210 986,00
042	Opérations d'ordre - transfert entre sections	235 691,00	241 204,00	5 513,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		235 691,00	241 204,00	5 513,00
Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (002)		300 000,00	600 000,00	300 000,00
TOTAL		10 274 412,00	10 368 939,00	94 527,00

L'article 002 enregistre la part de l'excédent de fonctionnement de 2017 affectée à la section de fonctionnement. (Le solde de cet excédent de 2017 soit plus de 914 000 € a été directement affecté en investissement pour financer les opérations d'équipement).

Le chapitre 013 concerne les remboursements sur rémunération. Ce chapitre est en baisse du fait de la fin des contrats aidés.

Le chapitre 70 concerne les produits liés à l'activité des services ainsi que la redevance des budgets annexes pour la mise à disposition de personnel ou les redevances d'occupation du domaine public telles que celles payées par ERDF, GRDF et Orange ou les redevances funéraires.

La baisse du chapitre est essentiellement due à l'ajustement des prévisions liées aux activités de la structure de la Maison Petite Enfance.

Le chapitre 73 concerne la fiscalité directe et indirecte. Ce chapitre enregistre une baisse des prévisions liée à la mise en place de la réforme sur la taxe d'habitation : la compensation de l'Etat calculée sur les taux et abattements de 2017 est affectée au chapitre 74.

Les taux de la taxe d'habitation et du foncier non bâti ont baissé de 8,33 % entre 2014 et 2018.

L'engagement de la municipalité de baisser la fiscalité locale de 10 % sera maintenu puisque le taux de la taxe du foncier bâti est fixé à 19,40 % (contre 19,66 % en 2017) soit une baisse de 1,32 %.

Fiscalité locale - évolution des taux

Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	20,89	20,89	20,50	19,98	19,50	19,15	19,15
Taxe sur le foncier bâti	19,66	19,66	19,66	19,66	19,66	19,66	19,40
Taxe sur le foncier non bâti	59,96	59,96	58,84	57,35	55,97	54,97	54,97

Le chapitre 74 : concerne les dotations et participations. Ce chapitre enregistre une progression de 7,6 % liée essentiellement à la réforme sur la taxe d'habitation.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été évaluée avec prudence. Les participations de l'Etat sont prévues à la baisse du fait de la fin des contrats d'avenir et des TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

Les aides de la CAF sont également en baisse du fait de la fin des TAP et qu'en 2017 la ville a bénéficié de régularisations d'aides pour les activités de la structure de la Maison Petite Enfance.

Le chapitre 75 : enregistre les produits des locations de salles et des immeubles de la commune.

Le chapitre 76 : enregistre le remboursement par Grand Calais Terres et Mers des intérêts d'emprunts liés à l'assainissement.

Le chapitre 77 : enregistre les produits liés à d'éventuels sinistres.

Le chapitre 78 : concerne les crédits d'une reprise de provision constatée sur le budget 2016, pour dépréciation des comptes de redevables pour des restes à recouvrer.

3) La section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 5 706 512,67 €.

Les dépenses :

Elles se décomposent comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération/chapitre	Libellé	BP 2018
9002	Opérations d'équipements	2 138 012,00
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>151 800,00</i>
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>649 611,00</i>
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>1 336 601,00</i>
9036	Aménagement de la Place de l'Europe et des rues Adjacentes	2 330 540,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>2 330 540,00</i>
9037	Ecole élémentaire Victor Hugo - mise en conformité	100 000,00
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>2 500,00</i>
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>97 500,00</i>
9038	Travaux rue de la Rivière d'Oye	100 000,00
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>1 000,00</i>
23	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>99 000,00</i>
020	Dépenses imprévues	131 756,67
16	Emprunts et dettes assimilées	643 000,00
040	Opérations d'ordre	241 204,00
041	Opérations patrimoniales	22 000,00
TOTAL		5 706 512,67

Les dépenses d'équipement (opérations 9002, 9036 à 9038) s'élèvent à près de 4,7 millions d'euros. Leur financement est assuré par l'autofinancement, des subventions, des cessions foncières et un emprunt pour l'opération de l'aménagement de la Place de l'Europe et l'acquisition de l'immeuble rue François Jobert.

En 2018, sont notamment programmées les opérations suivantes :

- un programme de travaux de voiries comme les travaux de signalisation et de traçage rue Calmette ou les travaux d'aménagement d'un parking rue du 28 Septembre ou les travaux de borduration au giratoire du Moulin
- la poursuite de la modernisation de notre réseau d'éclairage public
- la mise en place de caméras de vidéosurveillance
- une étude portant sur la mise aux normes des accès des bâtiments publics
- l'aménagement des espaces extérieurs comme la création d'une aire de jeux aux Hemmes de Marck ou l'acquisition d'illuminations et de mobilier urbain ou l'extension de l'aire de jeux du Fort-Vert ou une étude pour l'aménagement de l'étang des Dryades
- l'acquisition d'équipements et la programmation de travaux dans les stades et les salles de sports comme la création d'un terrain beach soccer ou la sonorisation de la salle des Dryades ou l'installation d'une clôture et d'un pare ballons au stade du Fort-Vert ou l'acquisition de buts pour le stade de Marck

- les travaux dans les écoles (remplacement de menuiseries et de revêtement de sol, aménagement de zones d'attente, installation de clôtures et visiophone) ou l'acquisition de vidéoprojecteurs, d'ordinateurs et de mobilier
- la fin des travaux de réaménagement des locaux de la Ferme des Aigrettes
- des acquisitions foncières (2 terrains avenue de Calais, un immeuble rue du 28 septembre, un terrain rue Pasteur, un immeuble rue François Jobert)
- les travaux de mise en conformité de l'école élémentaire Victor Hugo
- les travaux de rénovation de la voirie de la rue de la Rivière d'Oye
- la poursuite de l'opération de l'aménagement de la Place de l'Europe
- les travaux de réhabilitation du bâtiment où se situait auparavant le Centre Social et Culturel pour l'aménagement de 3 cabinets médicaux
- la sécurisation de l'accès du RAM (Relais d'Assistances Maternelles) et du jardin d'enfants à la crèche
- le changement de la chaudière de la mairie.

Les recettes :

Elles se décomposent comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2018
021	Virement de la section de fonctionnement	560 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	229 514,00
10	Dotations	1 303 102,74
13	Subventions d'investissement	787 623,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 077 200,00
27	Autres immobilisations financières	2 447,00
040	Opérations d'ordre	284 960,00
041	Opérations patrimoniales	22 000,00
001	Excédent d'investissement reporté N-1	439 665,93
TOTAL		5 706 512,67

Autofinancement

Une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé sur l'exercice 2017 et affecté à la section d'investissement, l'excédent d'investissement 2017, le virement de la section de fonctionnement, les dotations aux amortissements, représentent une recette de 2 198 738 €.

Les subventions

787 623 € de subventions à percevoir de nos partenaires sont inscrits au budget primitif 2018. Il s'agit de recettes acquises à ce jour, et provenant de l'Etat, du Département, de la Région, de la CAF et de Grand Calais Terres et Mers.

L'emprunt

Un emprunt de 2 077 200 € est inscrit au budget primitif 2018 et affecté au financement de l'aménagement de la Place de l'Europe et à l'acquisition de l'immeuble rue François Jobert.

Les cessions foncières

Les crédits inscrits au budget primitif 2018 concernent essentiellement la vente de terrains rue Léonard de Vinci et d'un terrain rue Schweitzer pour la construction de logements sociaux.

4) Montant du budget consolidé

Le montant du budget consolidé est égal à 16 075 451,67 €.

5) Les crédits d'investissement pluriannuels – AP/CP

La section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP). Cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter au budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les AP constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Les CP constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année. Les AP/CP s'inscrivent donc dans une perspective de gestion pluriannuelle des investissements.

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
BUDGET PRIMITIF 2018							
Libellé	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé	CP antérieurs au 01/01/N	CP ouverts au titre de l'exercice N	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Travaux d'aménagement de la Place de l'Europe et des rues adjacentes	5 422 002	252 998	5 675 000	843 884	2 330 540	2 500 576	0
Ecole élémentaire Victor Hugo - mise en conformité	0	260 000	260 000	0	100 000	160 000	0
Travaux rue de la Rivière d'Oye	0	211 000	211 000	0	100 000	111 000	0

6) Capacité de désendettement

	2015	2016	2017
Dette au 31/12/n en K€	7 356	6 705	6 989
Epargne brute en K€	1 947	2 086	1 441
Capacité de désendettement	3,78	3,21	4,85

Au 31 décembre 2017, il faudrait à la commune 4,85 années pour rembourser la totalité de sa dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne dégagée.

7) Les principaux ratios financiers

RATIOS	Valeurs BP 2018
Nombre d'habitants au 01/01/2018	10 856
Dépenses réelles de fonctionnement/population	877,30 €
Produits des impositions directes/population	263,36 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	877,65 €
Dépenses d'équipement brut/population	448,47 €
Encours de dette/population	643,84 €
DGF/population	245,12 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	56,13%
Dépenses de fonctionnement et remboursement dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	106,71%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	51,10%
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	73,36%

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- VILLE DE MARCK (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620548400019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CALAIS MUNICIPALE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : VILLE DE MARCK EN CALAISIS (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	30
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	35
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	60
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	96
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	97
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	102
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	104
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	105
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	107
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	108
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	109
A4 - Etat des provisions	111
A5 - Etalement des provisions	112
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	113
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	114
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	116
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	117

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	118
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	127
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	128
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	129
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	130
B1.6 - Etat des engagements reçus	131
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	132
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	135
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	136
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	137

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	138
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	142
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	143
C3.2 - Liste des établissements publics créés	144
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	145
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	146

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	147
--	-----

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62548	VILLE DE MARCK VILLE DE MARCK EN CALAISIS	BP 2018
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	10856
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	55
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
GRAND CALAIS TERRES ET MERS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
6 161 205,00	7 612 470,00	700,90	1120

Informations financières - ratios -(2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	877,30	
2	Produit des impositions directes/population	263,36	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	877,65	
4	Dépenses d'équipement brut/population	448,47	
5	Encours de dette/population	643,84	
6	DGF/population	245,12	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement(2)	56,13	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	106,71	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement(2)	51,10	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	73,36	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2, et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 368 939,00	9 768 939,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 600 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 368 939,00	10 368 939,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 827 960,67	2 468 580,74
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 878 552,00	2 798 266,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 439 665,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 706 512,67	5 706 512,67
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		16 075 451,67	16 075 451,67

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 486 242,00	0,00	2 174 690,00	2 174 690,00	2 174 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 276 000,00	0,00	5 346 000,00	5 346 000,00	5 346 000,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	0,00	37 455,00	37 455,00	37 455,00
65	Autres charges de gestion courante	1 275 450,00	0,00	1 280 222,00	1 280 222,00	1 280 222,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 043 692,00	0,00	8 838 367,00	8 838 367,00	8 838 367,00
66	Charges financières	231 000,00	0,00	252 000,00	252 000,00	252 000,00
67	Charges exceptionnelles	44 400,00	0,00	70 400,00	70 400,00	70 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	363 212,00	363 212,00	363 212,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 319 092,00	0,00	9 523 979,00	9 523 979,00	9 523 979,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	688 570,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	266 750,00	0,00	284 960,00	284 960,00	284 960,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		955 320,00	0,00	844 960,00	844 960,00	844 960,00
TOTAL		10 274 412,00	0,00	10 368 939,00	10 368 939,00	10 368 939,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 368 939,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	126 800,00	0,00	56 500,00	56 500,00	56 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	731 900,00	0,00	695 310,00	695 310,00	695 310,00
73	Impôts et taxes	5 166 396,00	0,00	4 766 934,00	4 766 934,00	4 766 934,00
74	Dotations et participations	3 643 195,00	0,00	3 920 200,00	3 920 200,00	3 920 200,00
75	Autres produits de gestion courante	36 500,00	0,00	40 950,00	40 950,00	40 950,00
Total des recettes de gestion courante		9 704 791,00	0,00	9 479 894,00	9 479 894,00	9 479 894,00
76	Produits financiers	630,00	0,00	541,00	541,00	541,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	23 300,00	0,00	23 300,00	23 300,00	23 300,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 738 721,00	0,00	9 527 735,00	9 527 735,00	9 527 735,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	235 691,00	0,00	241 204,00	241 204,00	241 204,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		235 691,00	0,00	241 204,00	241 204,00	241 204,00
TOTAL		9 974 412,00	0,00	9 768 939,00	9 768 939,00	9 768 939,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 368 939,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	603 756,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

VILLE DE MARCK - VILLE DE MARCK EN CALAISIS - BP - 2018

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 542 919,10	2 878 552,00	1 790 000,00	1 790 000,00	4 668 552,00
	Total des dépenses d'équipement	5 542 919,10	2 878 552,00	1 790 000,00	1 790 000,00	4 668 552,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	666 000,00	0,00	643 000,00	643 000,00	643 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		131 756,67	131 756,67	131 756,67
	Total des dépenses financières	666 000,00	0,00	774 756,67	774 756,67	774 756,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 208 919,10	2 878 552,00	2 564 756,67	2 564 756,67	5 443 308,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	235 691,00		241 204,00	241 204,00	241 204,00
041	Opérations patrimoniales (4)	32 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	267 691,00		263 204,00	263 204,00	263 204,00
	TOTAL	6 476 610,10	2 878 552,00	2 827 960,67	2 827 960,67	5 706 512,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	835 637,00	725 066,00	62 557,00	62 557,00	787 623,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	2 073 200,00	0,00	0,00	2 073 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 835 637,00	2 798 266,00	62 557,00	62 557,00	2 860 823,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	501 490,00	0,00	388 990,00	388 990,00	388 990,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 804 343,19	0,00	914 112,74	914 112,74	914 112,74
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 349,00	0,00	2 447,00	2 447,00	2 447,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 700,00	0,00	229 514,00	229 514,00	229 514,00
	Total des recettes financières	2 577 882,19	0,00	1 539 063,74	1 539 063,74	1 539 063,74
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 413 519,19	2 798 266,00	1 601 620,74	1 601 620,74	4 399 886,74

VILLE DE MARCK - VILLE DE MARCK EN CALAISIS - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	688 570,00		560 000,00	560 000,00	560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	266 750,00		284 960,00	284 960,00	284 960,00
041	Opérations patrimoniales (4)	32 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		987 320,00		866 960,00	866 960,00	866 960,00
TOTAL		7 400 839,19	2 798 266,00	2 468 580,74	2 468 580,74	5 266 846,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	439 665,93
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

603 756,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 174 690,00		2 174 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 346 000,00		5 346 000,00
014	Atténuations de produits	37 455,00		37 455,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 280 222,00		1 280 222,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	252 000,00	0,00	252 000,00
67	Charges exceptionnelles	70 400,00	0,00	70 400,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	284 960,00	284 960,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	363 212,00		363 212,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		560 000,00	560 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 523 979,00	844 960,00	10 368 939,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 368 939,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	41 204,00	41 204,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	643 000,00	0,00	643 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 668 552,00		4 668 552,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	50,00	50,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	221 950,00	221 950,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	131 756,67		131 756,67
Dépenses d'investissement – Total		5 443 308,67	263 204,00	5 706 512,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 500,00		56 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	695 310,00		695 310,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	4 766 934,00		4 766 934,00
74	Dotations et participations	3 920 200,00		3 920 200,00
75	Autres produits de gestion courante	40 950,00	0,00	40 950,00
76	Produits financiers	541,00	0,00	541,00
77	Produits exceptionnels	24 000,00	41 204,00	65 204,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	23 300,00	0,00	23 300,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 527 735,00	241 204,00	9 768 939,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	600 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 368 939,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	388 990,00	0,00	388 990,00
13	Subventions d'investissement	787 623,00	0,00	787 623,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 077 200,00	0,00	2 077 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	21 950,00	21 950,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50,00	50,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 447,00	0,00	2 447,00
28	Amortissement des immobilisations		284 960,00	284 960,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		560 000,00	560 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	229 514,00		229 514,00
Recettes d'investissement – Total		3 485 774,00	866 960,00	4 352 734,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	439 665,93
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	914 112,74
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 486 242,00	2 174 690,00	2 174 690,00
6042	Achats prestat ^o services (hors terrains)	121 700,00	107 200,00	107 200,00
60611	Eau et assainissement	32 120,00	33 500,00	33 500,00
60612	Energie - Electricité	284 200,00	288 700,00	288 700,00
60613	Chauffage urbain	139 500,00	143 300,00	143 300,00
60621	Combustibles	900,00	830,00	830,00
60622	Carburants	40 100,00	44 220,00	44 220,00
60623	Alimentation	292 250,00	272 450,00	272 450,00
60624	Produits de traitement	9 000,00	12 500,00	12 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	116 950,00	68 860,00	68 860,00
60631	Fournitures d'entretien	106 000,00	86 430,00	86 430,00
60632	Fournitures de petit équipement	118 700,00	98 220,00	98 220,00
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60636	Vêtements de travail	30 850,00	8 100,00	8 100,00
6064	Fournitures administratives	21 500,00	13 500,00	13 500,00
6067	Fournitures scolaires	54 500,00	53 000,00	53 000,00
611	Contrats de prestations de services	73 000,00	64 690,00	64 690,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	96 250,00	80 000,00	80 000,00
61521	Entretien terrains	61 800,00	39 400,00	39 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 000,00	25 700,00	25 700,00
615231	Entretien, réparations voiries	43 500,00	55 000,00	55 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	44 500,00	44 500,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	8 300,00	8 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 200,00	10 200,00	10 200,00
6156	Maintenance	219 600,00	141 230,00	141 230,00
6161	Multirisques	42 000,00	36 000,00	36 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	21 170,00	18 840,00	18 840,00
6184	Versements à des organismes de formation	18 400,00	21 030,00	21 030,00
6188	Autres frais divers	100,00	130,00	130,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6226	Honoraires	15 900,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	16 000,00	16 000,00
6228	Divers	7 800,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	15 062,00	11 000,00	11 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	194 560,00	138 500,00	138 500,00
6236	Catalogues et imprimés	31 150,00	18 600,00	18 600,00
6238	Divers	800,00	300,00	300,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	70 900,00	68 000,00	68 000,00
6256	Missions	5 000,00	3 300,00	3 300,00
6257	Réceptions	1 300,00	2 200,00	2 200,00
6261	Frais d'affranchissement	19 900,00	19 850,00	19 850,00
6262	Frais de télécommunications	41 280,00	40 500,00	40 500,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	11 700,00	11 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 650,00	6 260,00	6 260,00
6288	Autres services extérieurs	3 950,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	8 400,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	2 000,00	2 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	150,00	150,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6358	Autres droits	300,00	400,00	400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 400,00	10 200,00	10 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 276 000,00	5 346 000,00	5 346 000,00
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	58 200,00	60 000,00	60 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 700,00	17 000,00	17 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	60 800,00	65 000,00	65 000,00

VILLE DE MARCK - VILLE DE MARCK EN CALAISIS - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale titulaires	2 503 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	98 000,00	95 000,00	95 000,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	12 000,00	12 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	550 000,00	600 000,00	600 000,00
64131	Rémunérations non tit.	331 000,00	340 000,00	340 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	48 000,00	50 000,00	50 000,00
64162	Emplois d'avenir	4 600,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	158 000,00	80 000,00	80 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	529 000,00	570 000,00	570 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	814 000,00	830 000,00	830 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	200,00	200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6488	Autres charges	500,00	800,00	800,00
014	Atténuations de produits	6 000,00	37 455,00	37 455,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	5 000,00	35 455,00	35 455,00
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	1 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 275 450,00	1 280 222,00	1 280 222,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	4 950,00	4 950,00
6531	Indemnités	87 000,00	89 000,00	89 000,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 500,00	11 400,00	11 400,00
6535	Formation	4 350,00	4 450,00	4 450,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 300,00	28 300,00	28 300,00
6553	Service d'incendie	287 800,00	295 300,00	295 300,00
6558	Autres contributions obligatoires	6 400,00	6 550,00	6 550,00
657362	Subv. fonct. CCAS	314 500,00	290 000,00	290 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	530 400,00	544 172,00	544 172,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		9 043 692,00	8 838 367,00	8 838 367,00
66	Charges financières (b)	231 000,00	252 000,00	252 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	226 000,00	210 000,00	210 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	5 000,00	42 000,00	42 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	44 400,00	70 400,00	70 400,00
6713	Secours et dots	400,00	200,00	200,00
6714	Bourses et prix	42 600,00	68 500,00	68 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 400,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	363 212,00	363 212,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 319 092,00	9 523 979,00	9 523 979,00
023	Virement à la section d'investissement	688 570,00	560 000,00	560 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	266 750,00	284 960,00	284 960,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	266 750,00	284 960,00	284 960,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		955 320,00	844 960,00	844 960,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		955 320,00	844 960,00	844 960,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 274 412,00	10 368 939,00	10 368 939,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 368 939,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	31 333,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 095,09
= Différence ICNE N – ICNE N-1	42 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	126 800,00	56 500,00	56 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	126 800,00	56 500,00	56 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	731 900,00	695 310,00	695 310,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 200,00	1 500,00	1 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	6 000,00	6 000,00
70312	Redevances funéraires	5 200,00	6 500,00	6 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	15 200,00	15 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	500,00	500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	112 500,00	115 500,00	115 500,00
7066	Redevances services à caractère social	145 000,00	105 500,00	105 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	217 000,00	226 000,00	226 000,00
7082	Commissions	2 300,00	2 000,00	2 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 800,00	3 800,00	3 800,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	190 000,00	190 000,00	190 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 500,00	17 900,00	17 900,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 900,00	4 210,00	4 210,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	12 500,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	5 166 396,00	4 766 934,00	4 766 934,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 330 000,00	2 859 000,00	2 859 000,00
73211	Attribution de compensation	813 000,00	813 438,00	813 438,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	272 262,00	272 262,00	272 262,00
73221	FNGIR	48 534,00	48 534,00	48 534,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250 000,00	284 000,00	284 000,00
7336	Droits de place	8 500,00	7 500,00	7 500,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	64 300,00	65 800,00	65 800,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	185 000,00	202 000,00	202 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	9 800,00	9 400,00	9 400,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	185 000,00	205 000,00	205 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 643 195,00	3 920 200,00	3 920 200,00
7411	Dotation forfaitaire	1 400 000,00	1 330 000,00	1 330 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	997 000,00	1 016 000,00	1 016 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	312 000,00	315 000,00	315 000,00
744	FCTVA	0,00	3 000,00	3 000,00
74712	Emplois d'avenir	4 100,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	119 250,00	4 000,00	4 000,00
7472	Participat° Régions	3 000,00	6 000,00	6 000,00
7473	Participat° Départements	175,00	1 400,00	1 400,00
74741	Participat° Communes du GFP	4 000,00	3 300,00	3 300,00
74748	Participat° Autres communes	1 400,00	1 600,00	1 600,00
7478	Participat° Autres organismes	535 950,00	489 800,00	489 800,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	25 520,00	24 000,00	24 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	149 000,00	127 000,00	127 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 800,00	700,00	700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	27 000,00	20 400,00	20 400,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	62 000,00	577 000,00	577 000,00
7488	Autres attributions et participations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	36 500,00	40 950,00	40 950,00
752	Revenus des immeubles	36 500,00	40 950,00	40 950,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 704 791,00	9 479 894,00	9 479 894,00
76	Produits financiers (b)	630,00	541,00	541,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	536,00	536,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	10,00	5,00	5,00
7688	Autres	620,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	24 000,00	24 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	22 000,00	22 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	23 300,00	23 300,00	23 300,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	23 300,00	23 300,00	23 300,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 738 721,00	9 527 735,00	9 527 735,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	235 691,00	241 204,00	241 204,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00	200 000,00	200 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 691,00	41 204,00	41 204,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		235 691,00	241 204,00	241 204,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 974 412,00	9 768 939,00	9 768 939,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	600 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 368 939,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
9002	Opération d'équipement n° 9002 (5)	1 956 917,10	1 400 000,00	1 400 000,00
9006	Opération d'équipement n° 9006 (5)	170 000,00	0,00	0,00
9036	Opération d'équipement n° 9036 (5)	3 416 002,00	190 000,00	190 000,00
9037	Opération d'équipement n° 9037 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
9038	Opération d'équipement n° 9038 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 542 919,10	1 790 000,00	1 790 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	666 000,00	643 000,00	643 000,00
1641	Emprunts en euros	661 300,00	638 300,00	638 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	700,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	131 756,67	131 756,67
Total des dépenses financières		666 000,00	774 756,67	774 756,67
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 208 919,10	2 564 756,67	2 564 756,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	235 691,00	241 204,00	241 204,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	35 691,00	41 204,00	41 204,00
13911	Etat et établissements nationaux	766,00	766,00	766,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	8 512,00	8 512,00	8 512,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	3 194,00	7 714,00	7 714,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	150,00	413,00	413,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 069,00	23 799,00	23 799,00
Charges transférées (9)		200 000,00	200 000,00	200 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2313	Constructions	190 000,00	190 000,00	190 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	32 000,00	22 000,00	22 000,00
2031	Frais d'études	0,00	50,00	50,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 000,00	950,00	950,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		267 691,00	263 204,00	263 204,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 476 610,10	2 827 960,67	2 827 960,67

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	2 878 552,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	835 637,00	62 557,00	62 557,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	6 050,00	7 557,00	7 557,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	244 000,00	50 000,00	50 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	339 800,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	169 406,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	41 381,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 000 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 835 637,00	62 557,00	62 557,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 305 833,19	1 303 102,74	1 303 102,74
10222	FCTVA	450 000,00	316 000,00	316 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	70 000,00	70 000,00
10251	Dons et legs en capital	1 490,00	2 990,00	2 990,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 804 343,19	914 112,74	914 112,74
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 349,00	2 447,00	2 447,00
276351	Créance GFP de rattachement	2 349,00	2 447,00	2 447,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	265 700,00	229 514,00	229 514,00
Total des recettes financières		2 577 882,19	1 539 063,74	1 539 063,74
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 413 519,19	1 601 620,74	1 601 620,74
021	Virement de la sect° de fonctionnement	688 570,00	560 000,00	560 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	266 750,00	284 960,00	284 960,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 861,00	5 661,00	5 661,00
28031	Frais d'études	7 745,00	7 745,00	7 745,00
28033	Frais d'insertion	700,00	140,00	140,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 448,00	3 448,00	3 448,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	557,00	557,00	557,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	160,00	160,00	160,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	136,00	136,00	136,00
28051	Concessions et droits similaires	27 481,00	15 421,00	15 421,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	3 621,00	3 621,00

VILLE DE MARCK - VILLE DE MARCK EN CALAISIS - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281312	Bâtiments scolaires	4 842,00	4 842,00	4 842,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00	4 522,00	4 522,00
28132	Immeubles de rapport	31 485,00	31 756,00	31 756,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 399,00	6 171,00	6 171,00
28182	Matériel de transport	41 394,00	30 464,00	30 464,00
28183	Matériel de bureau et informatique	28 567,00	33 289,00	33 289,00
28184	Mobilier	32 349,00	37 416,00	37 416,00
28185	Cheptel	187,00	187,00	187,00
28188	Autres immo. corporelles	77 439,00	97 424,00	97 424,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		955 320,00	844 960,00	844 960,00
041	Opérations patrimoniales (9)	32 000,00	22 000,00	22 000,00
2031	Frais d'études	29 000,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	1 950,00	1 950,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	50,00	50,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		987 320,00	866 960,00	866 960,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 400 839,19	2 468 580,74	2 468 580,74

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	2 798 266,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	439 665,93
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 706 512,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :9002(1)

LIBELLE : Opé d'Equipement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 217 323,38	a 738 012,00	1 400 000,00	b 1 400 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	246 298,27	16 700,00	135 100,00	135 100,00	0,00
202	Frais réalisat documents urbanisme	68 854,93	16 368,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	69 669,35	0,00	92 200,00	92 200,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 791,80	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	100 982,19	332,00	35 900,00	35 900,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 164 315,12	61 671,00	587 940,00	587 940,00	0,00
2111	Terrains nus	562 491,35	0,00	29 000,00	29 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	4 074,45	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	63 000,00	63 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	346 055,00	0,00	174 500,00	174 500,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	67 271,73	4 963,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	464 758,13	9 596,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	198 769,11	34 943,00	52 890,00	52 890,00	0,00
2184	Mobilier	346 890,04	0,00	27 230,00	27 230,00	0,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	1 174 005,31	12 169,00	148 320,00	148 320,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 806 709,99	659 641,00	676 960,00	676 960,00	0,00
2312	Terrains	1 031 270,63	23 997,00	267 500,00	267 500,00	0,00
2313	Constructions	1 622 657,43	143 344,00	135 910,00	135 910,00	0,00
2315	Installat, matériel et outillage techni	3 146 091,87	476 689,00	273 550,00	273 550,00	0,00
2318	Autres immo. Corporelles en cours	6 690,06	15 611,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Reste à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)

Excédent de financement si positif

Besoin de financement si négatif

-2 138 012,00

- (1) ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° :9006(1)

LIBELLE : Eglise des Hemmes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 316 709,35	a 0,00	0,00	b 0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 484,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 277,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 207,30	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 313 224,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 313 224,45	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Reste à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9036 (1)
LIBELLE : Aménagt PI Europe et rues adjacentes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		870 184,50	a 2 140 540,00	190 000,00	b 190 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 734,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	994,15	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	864 450,35	2 140 540,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	243 401,70	274 464,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	621 048,65	1 866 076,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 330 540,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9037 (1)
LIBELLE : Ecole élémentaire Victor Hugo mise en conformité

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	97 500,00	97 500,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	97 500,00	97 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9038 (1)
LIBELLE : Rénovation de la voirie rue de la Rivière d Oye

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	99 000,00	99 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.